

## **COMMUNIQUE DE PRESSE – 26 janvier 2022**

### **Une forêt de projets pour la protection des arbres du Maine-et-Loire**

La Sauvegarde de l'Anjou, fédération de 20 associations de protection de l'environnement et du patrimoine du Maine-et-Loire, présente ses vœux à la presse et aux habitants du département. Elle invite la société civile à la rejoindre pour être force de propositions et d'actions.

#### **Hommage à Yves Lepage**

Président de La Sauvegarde de l'Anjou de 2006 à 2021, Yves Lepage a mis sa générosité et son expertise au service de nombreux combats. Qu'il soit remercié pour son engagement sans faille au côté des bénévoles durant toutes ces années !

Depuis son retrait de la présidence lors de l'assemblée générale de 2021, la Sauvegarde de l'Anjou a fait le choix d'une gouvernance collective. Avec l'appui du Conseil d'Administration, deux coprésidentes représentent désormais la fédération : Régine Bruny et Florence Denier-Pasquier, administratrices respectivement depuis 12 et 24 ans. Sous leur conduite, la Sauvegarde de l'Anjou poursuivra ses actions qui visent notamment à préserver la ressource en eau, stopper l'artificialisation des sols, développer les mobilités respectueuses des enjeux climatiques, redonner toute sa place à la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel et bâti du Maine-et-Loire.

#### **Un projet fédérateur**

Parmi ses priorités pour 2022-2023, la Sauvegarde de l'Anjou porte un projet qui se veut fédérateur autour des « Arbres ». Il s'agit de renforcer un travail déjà très conséquent d'identification et de référencement des arbres et espaces boisés remarquables lancé par de nombreux bénévoles et habitants angevins. Cet inventaire citoyen a notamment permis une large sensibilisation sur la richesse de notre patrimoine végétal et d'inventorier 759 arbres remarquables. Une bonne partie de ces derniers sont désormais inscrits pour protection dans le nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'agglomération d'Angers.

L'ambition est de déployer cet inventaire et d'autres actions de sensibilisation sur le rôle de l'arbre et sa nécessaire protection sur l'ensemble du Maine-et-Loire. La Sauvegarde de l'Anjou propose aux citoyens de la rejoindre sur ce projet végétal et plus généralement sur l'ensemble de ses actions.

#### **Son Assemblée Générale se tiendra le samedi 12 mars 2022 à Angers**

Pour adhérer : <https://www.sauvegarde-anjou.org/participer/adherer/>

L'inventaire citoyen des arbres : <https://www.sauvegarde-anjou.org/arbres-danjou/>